



Communiqué de presse

En mai 2017 lors de l'importation dans l'UE, avec point d'entrée Findel, l'Administration des douanes et accises (ADA) a intercepté un envoi de près de 70.000 toupies à main LED (Fidget Spinner), en provenance de Chine, non conformes à la législation de sécurité et conformité des jouets.

Un dossier a été confectionné et transmis à l'Institut luxembourgeois de la normalisation, de l'accréditation, de la sécurité et qualité des produits et services (ILNAS). Les doutes soulevés par l'ADA en matière de sécurité et conformité des jouets se sont avérés fondés et sa décision d'empêcher l'entrée sur le territoire UE de l'envoi des gadgets – jouets confirmée par l'autorité compétente.

L'analyse effectuée en laboratoire a révélé un risque grave pour la sécurité et la santé des jeunes consommateurs. En effet, le compartiment, renfermant les piles-bouton et le système électronique des lumières LED, n'a pas été sécurisé de manière que son ouverture sans outil supplémentaire spécifique aurait été possible.

La destruction des toupies à main, suivie d'un recyclage selon les règles de l'art, a été ordonnée par l'ILNAS.

L'ADA et l'ILNAS sont des partenaires de longue date et coopèrent de façon efficace pour garantir la protection du consommateur au Luxembourg et assurent la surveillance du marché dans l'Union européenne.

